

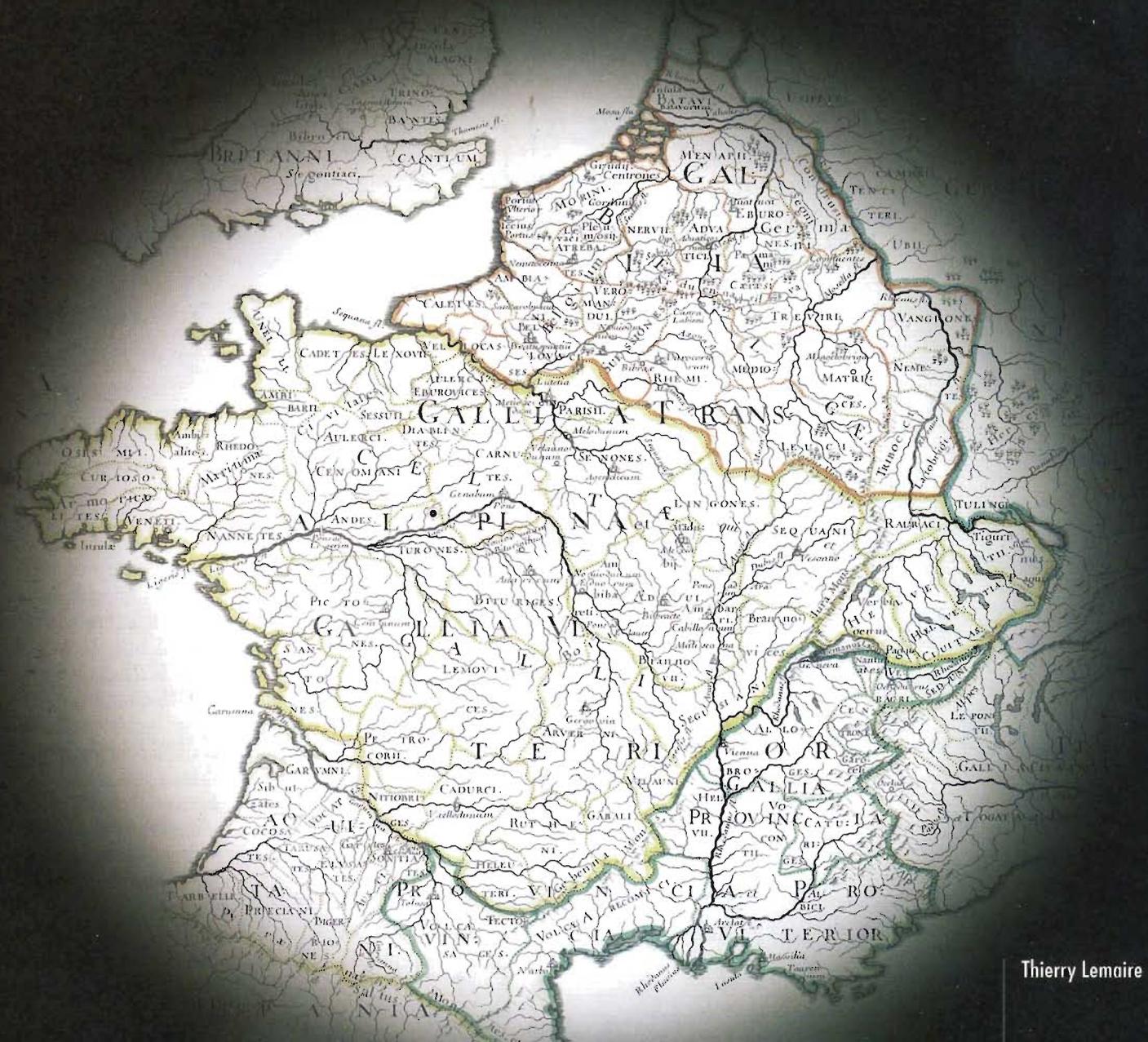
VILLES, RÉGIONS NATURELLES, ET HABITANTS DONT L'ÉTYMOLOGIE EST D'ORIGINE GAULOISE

En regardant la carte des Gaules réalisée au XVII^e siècle en majeure partie d'après les écrits de César nous nous apercevons que certains noms de villes de régions et de leurs habitants nous sont familiers. La Normandie en est un exemple : Lisieux. Lexoviens... Lexovii; Evreux. Ebroïciens... Ebuovices; Bayeux. Bayeusains ou Bajocasses... Baiocasses.

Cela se retrouve également en d'autres endroits, même si alors, c'est le nom de la ville qui est le plus proche du nom du peuple gaulois d'origine: Amiens, Amiénois... *Ambiens, Ambiani*. Si le nom d'origine gauloise nous ramène dans les exemples ci-dessus au nom d'une ville ou de ses habitants, il donne parfois le nom d'une région: Pays de Caux, Caux... *Calètes*;

Soissonnais, Soissons... *Suessiones*. Enfin, dans d'autres cas, il nous renvoie à la fois au nom d'une ville et de sa région: Limousin, Limoges... *Lemovices*; Auvergne... *Arvernes, Arverni* parmi les plus connus.

Cela est dû au fait que dans le découpage administratif des provinces de l'empire romain, ces derniers ont le plus souvent respecté le cadre des anciens territoires



gaulois, même si certains d'entre eux ont vu, après les guerres, leurs limites diminuées ou agrandies.

Si, d'un point de vue administratif, les romains contrôlent le pays, ils leur faut surtout composer avec les notables locaux qui, avec l'obtention de la citoyenneté romaine seront une valeur sûre pour la diffusion de la romanité, en particulier avec la création de nombreuses villes. Aujourd'hui, certains chercheurs remettent en cause le principe même d'intervention de l'autorité romaine dans la mise en place d'un urbanisme et d'une architecture romanisés dans les capitales des cités gauloises. Selon eux, le pouvoir impérial a dû laisser le champ libre aux élites locales gauloises pour la création des villes et bourgades des Gaules. Ces élites sont en majeure partie des vétérans ayant servi comme auxiliaires dans les armées romaines durant la guerre des Gaules et durant les guerres civiles qui suivirent l'assassinat de César. Une fois la paix revenue, l'action du pouvoir impérial et provincial aurait, à ce moment-là, consisté à proposer à ces notables (citoyens romains de fraîche date donc) une sorte de contrat à perspective

générale leur assurant paix et relative, autonomie, enrichissement personnel et, bien entendu, pouvoir local, contre une attitude de loyalisme envers Rome, celle-ci incluant, entre autres aspects, la mise en place d'un urbanisme de type romain.

Ce n'est qu'en 112 après Jésus-Christ que l'empereur Caracalla accorde la citoyenneté romaine à tous les habitants libres de l'Empire, les nouveaux citoyens pouvant conserver leurs coutumes.

Les spécialistes de l'antiquité nous informent que c'est peu après cette date que les villes de Gaule vont changer d'appellation pour recevoir le nom du peuple gaulois dont elles étaient chef-lieu comme par exemple Limoges, ancienne *Augustoritum* nommée *Civitas Lemovicum* vers 240.

Un autre phénomène, va permettre au nom de lieu de se transmettre, la christianisation. Les premiers chrétiens, ceux qui convertiront, petit à petit, l'élite romaine, sont d'abord les gens du peuple, puis des notables de ce peuple enfin des romains d'origine gauloise. Prenons par exemple Julius Sabinus (mort en 78

après JC), issu de l'élite sociale des Lingons (Langres), cet officier romain se révolta contre Rome. L'histoire nous dit que son épouse, devenue chrétienne est morte en martyre devenant Sainte-Eponine.

Les guides spirituels de cette église naissante vont bâtir les nouvelles structures qui deviendront bientôt les Evêchés découpés en grande partie sur les bases du découpage administratif romain, lui même, on la vu, tenant compte du découpage des cités gauloises.

Il a fallu plus de 250 années pour que tous les citoyens libres de l'empire deviennent citoyens Romains, ceux - ci conservant leurs coutumes. Le temps qui reste à l'empire Romain d'occident sera plus court que cette période passée et bientôt, les citoyens romains seront au contact des « Barbares ».

Il n'est donc pas étonnant de voir ressurgir, à la chute de l'empire romain au 5^e siècle, l'élite et surtout les prêtres seuls conservant le latin, des noms d'origines gauloises. Pour le découpage administratif, cela évolue peu car les nouveaux maîtres de la « Gaule » (dans les écrits médiévaux il est souvent question de la Gaule) se convertissent au christianisme. Ils reprennent à leur tour le même découpage que les diocèses avec les noms que leur donne, ici et là, le peuple majoritairement plus nombreux que le clergé. Cette évolution se fait, naturellement, petit à petit, le peuple donnant les noms usuels : parfois les noms gaulois sont abandonnés, les noms latins transcrits en langue vulgaire, parfois de nouveaux noms amenés par les nouveaux maîtres les remplacent. L'importance que prend l'église à partir du haut moyen-âge permettant de maintenir le même découpage, certains diocèses, régions naturelles, villes et leurs habitants ont conservés des racines de leur nom d'origine. ■

Peuples gaulois			Actuellement		
Noms Latins	Noms francisés		Ville	Habitants*	Région-pays
Albici	Albiques	Vordenses	Gordes	Gordiens	
Albici	Albiques	Albienses			Plateau d'Albion
Albici	Albiques		Albisc		
Ambiani	Ambiens		Amiens	Amiénois	
Andecavi	Andécaves		Angers		Angevins
Atrebates	Atrébates		Arras	Arrageois ou Atrébates	Artésiens
Auscii	Ausques		Auch	Auscitains	
Abrincati	Abrincates		Avranches	Avranchins	
Averni	Arvènes				Auvergnats
Auleri Diablintes	Aulerques	Diablintes	Jublains	Diablinthes	
Auleri Eburovici	Aulerques	Eburovices	Évreux	Ebroiciens	
Auleri	Aulerques	Cénomans	Le Mans	Manceaux	Pays Cénomans
Cenimanni					
Baiocasse	Baiocasses ou Bajocasses		Bayeux	Bajocasses ou Bayeusains	
Bellovaci	Bellovaques		Beauvais	Beauvaisiens	Beauvaisis
Bituriges			Bourges	Berruyers	Berry
Cadurci	Cadurques		Cahors	Cadurciens	
Caleti	Calètes				Cauchois
Catalauni	Catalaunes		Châlons	Chalonnais	
Carnutes			Chartres	Chartrains	
Coriosolites	Curiosolites		Corseul	Curiosolites ou Corsolites	
Durocasses			Dreux	Drouais ou Durocasses	
Eleuthi	Eleutètes		Lieuladès	Capiyadous	
Lingones	Lingons		Langres	Langonais ou Langrois	
Lemovices	Lémovices		Limoges	Limougeauds	Limousins
Lexovii	Lexoviens		Lisieux	Lexoviens	
Mediomatric	Médiomatriques		Metz	Messins	
Meldi	Meldes		Meaux	Meltois	
Namnetes			Nantes	Nantais	
Parisii	Parisiens ou Parises		Paris	Parsiens	
Pictavi	Pictons ou Pictaves		Poitiers	Pictaviens	Poitivins
Remi	Rèmes		Reims	Rémois	
Redones			Rennes	Rennais	
Ruteni	Rutènes		Rodez	Ruthénois	
Santones	Santons		Saintes	Saintais	Saintongeais
Senones	Sénons		Sens	Sénonais	Sénonnais
Suessiones	Suessions		Soissons	Soissonnais	
Turones	Turons		Tours	Tourangeaux	Touraine
Treveri	Trévires		Trèves		
Tricasses			Troyes	Troyens	
Veliocasses	Vélocasses				Vexin
Vellavii	Vellaves				Velay
Veneti	Vénètes		Vannes	Vannetais	
Vertamocori					Vercors
Viromandi	Vermands		Vermand	Vermandois	Vermandois
Viducasses			Vieux	Viducasses	

* En couleur, les noms des habitants sont parfois plus proches du nom francisé des peuples Gaulois que le nom des villes, en gras ceux qui n'ont pas bougé, un des noms n'a, par contre, rien à voir avec une étymologie d'origine gauloise (en bleu)